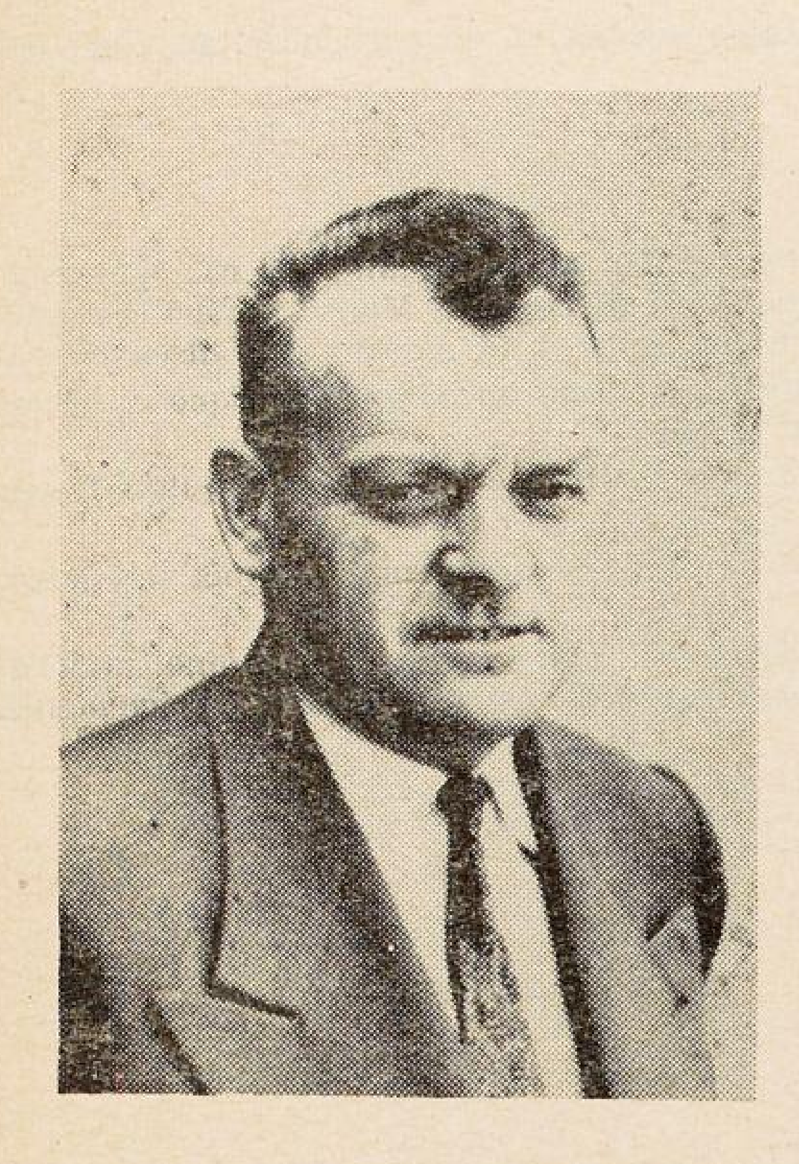
Elections Législatives du 23 Novembre 1958



Edmond DESOUCHES

Electricien
Maire de Lucé — Député sortant
Conseiller Général de Chartres-Nord
Président de l'Office Départemental d'H.L.M.
Président de la Sté de Crédit Immobilier « L'Aide au Foyer »
Président de la Coopérative H.L.M. « Le Foyer d'E.-et-L. »
Président du Comité Départemental d'H.L.M.
Vice-Président de la Commission
de la Reconstruction et du Logement
Membre de la Commission de l'Education Nationale
de l'Assemblée Nationale
Membre du Conseil Supérieur des H.L.M.
Secrétaire Général de la Fédération Nationale
des Offices H. L. M.
Officier de l'Instruction Publique
Médaille d'Argent de l'Education Physique
Médaille de Bronze de la Reconnaissance Française

Candidat du Parti républicain radical et radical-socialiste

ELECTRICES, ELECTEURS,

En 1956, à une forte majorité, vous nous avez désignés, CUPFER et moi-même, pour vous représenter.

Après des événements graves, et le vote d'une nouvelle Constitution, le scrutin uninominal à deux tours va vous permettre d'élire votre représentant en toute indépendance des partis.

Au moment où tous les candidats se réclament de la fidélité, de la loyauté et du progrès social, vous vous tournerez vers le passé et examinerez celui des hommes qui sollicitent vos suffrages.

Fidélité à un idéal ? Il n'est pas nécessaire de changer de parti ni d'étiquette, il suffit de rester soi-même, sans se laisser influencer par les intérêts et le chantage.

Loyauté ? Il faut qu'elle soit totale envers les institutions de la République, envers nos Alliés, envers les traités européens et les engagements pris avec nos Alliés de l'O.T.A.N. ; enfin et surtout envers les populations Nord-Africaines qui nous ont fait confiance pour que renaisse un climat de paix.

Progrès social ? Celui-ci s'obtient dans le travail. La classe ouvrière attend autre chose que l'allocation chômage. Des salaires convenables et le plein emploi, une juste répartition des allocations familiales et le règlement rapide des retraites des Vieux Travailleurs sont les souhaits les plus chers de toutes nos familles ouvrières, de quelque régime qu'elles soient.

Inutile de souligner combien il faut œuvrer de toutes nos forces pour leur donner un logement décent. Le programme de 350.000 logements doit être une réalité.

Pendant la dernière législature, les gouvernements n'ont pu remplir leur rôle par suite de la conjonction des votes du parti communiste, de l'extrême droite et des parlementaires soucieux d'obtenir un portefeuille, alors que l'intérêt du Pays aurait voulu le contraire.

Plus que jamais, la France a besoin d'administrateurs et d'hommes ayant fait leurs preuves.

En ce qui me concerne, elles sont là sous vos yeux. Je n'ai pas attendu les élections pour promouvoir :

LA MODERNISATION ET L'EQUIPEMENT DE NOTRE AGRICULTURE.

Mes démarches auprès du Ministère de l'Agriculture ont pu faire sortir un silo régional de 200.000 quintaux qui sera édifié à Rouen, pour permettre une exploitation rapide et bénéfique de nos céréales.

D'autre part, mes interventions au Conseil Général ont fait :

— que 75 millions sont déjà affectés à la construction de silos primaires.

— que bientôt une ferme servira de plate-forme à une Ecole pratique d'Agriculture.

UNE POLITIQUE DU LOGEMENT :

En moins de 10 ans, sous ma présidence, l'Office Départemental a construit 1.500 logements répartis dans 60 localités pour la location ; la Coopérative H.L.M. et « L'Aide au Foyer », 250 pour l'accession à la propriété.

UNE POLITIQUE D'EXPANSION ECONOMIQUE :

Notre département ne doit pas être un département dortoir. Il faut trouver le moyen de donner aux familles ouvrières et aux jeunes qui montent le logement et le travail sur place. Déjà des réalisations sont en cours dans l'équipement industriel.

Cette expansion contribuera à donner l'aisance à toutes les catégories sociales et, en particulier, au Commerce et à l'Artisanat.

UNE POLITIQUE EN FAVEUR DES JEUNES :

Un département dont 27 % de la population a moins de 15 ans :

— doit posséder les locaux scolaires et les maîtres nécessaires à l'éducation de ses enfants. A cet effet, nous avons pu obtenir en 1956 et 1957, pour l'Eure-et-Loir, plus de 2 milliards 500 millions du Ministère de l'Education Nationale, dirigé par mon ami René BILLIÈRES, à qui j'ai apporté mon soutien pour la réforme de l'enseignement.

— doit posséder aussi les moyens de donner à ceux qui vont quitter l'école une formation technique et professionnelle qui complétera celle donnée par les Artisans et les petites Entreprises.

A cet effet, un Centre d'Apprentissage du Bâtiment de 400 élèves va commencer à sortir de terre en 1959. Il sera le prélude du Collège Technique de Chartres.

Ce passé est garant de l'avenir dans l'action en faveur de nos familles, de nos vieux, qui méritent mieux que l'indifférence.

Au mois de mai dernier, les électeurs de Chartres-Nord m'ont renouvelé leur confiance par une majorité accrue ; les résultats du vote que vous allez émettre le 23 Novembre confirmeront l'estime qu'ils m'ont témoignée.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION DE CHARTRES !

VIVE LA REPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

Vu : Le Candidat,

Ed. DESOUCHES.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Roger GOMMIER

Gérant du Syndicat Agricole
Conseiller Général
Maire de Voves

IMPR. INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE